

sur ceux du cœur qui, livrant sans cesse passage à la substance toxique et médicamenteuse, s'en trouve d'autant plus impressionné. C'est par l'antagonisme qui existe entre les ganglions automoteurs du cœur et le pneumogastrique, ou nerf d'arrêt, qu'on peut expliquer les mouvements bizarres dont le cœur se trouve en même temps affecté (pouls bigéminé et trigéminé).

Consécutivement au ralentissement du cœur, les phénomènes chimiques de la nutrition deviennent moins actifs, d'où la diminution de l'urée et l'abaissement de la température animale. La digitalé est donc antiphlogistique.

La tension vasculaire est accrue sous l'influence de la digitale administrée à faible dose, ce qui tient à l'excitation que cette substance exerce sur le système nerveux et sur le système musculaire, qu'il s'agisse de fibres lisses ou de fibres striées. Les vaisseaux diminuent alors de calibre, par conséquent le sang se trouve plus comprimé. C'est par cette augmentation de la tension vasculaire que nous nous rendons compte des effets diurétiques de la digitale prise à faible dose. Mais, aux doses toxiques, les fibres musculaires sont paralysées; les vaisseaux se dilatent, la pression artérielle diminue ainsi que la diurèse; il peut même arriver que l'excrétion urinaire soit supprimée.

Tels sont les principaux effets physiologiques de la digitale et de la digitaline. Mais il est un point important à noter, c'est que non-seulement ces effets ne se manifestent que un à deux jours après l'ingestion du médicament aux doses physiologiques et thérapeutiques, mais qu'ils persistent plusieurs jours après la cessation du traitement.

Les usages de la digitale sont fondés : 1° sur l'action que cette substance et la digitaline exercent sur la circulation (emplois dans les affections cardiaques, dans les métrorrhagies); 2° sur les effets antiphlogistiques que ces mêmes substances déterminent (pneumonie, phlegmasies diverses); 3° sur leurs effets diurétiques (pleurésie, anasarque).

S'agit-il d'un rétrécissement aortique non accompagné d'insuffisance, la digitale rend de grands services; mais, quand il existe en même temps une insuffisance sigmoïde, la digitale est peu utile et même inefficace. Les palpitations nerveuses sont traitées avantageusement par la digitale seule, et mieux encore par l'emploi simultané de ce médicament, des ferrugineux et des agents réparateurs.

Les effets de la digitale dans les métrorrhagies s'expliquent par la contraction des fibres lisses que cette substance détermine aux doses physiologiques et thérapeutiques. Elle agit alors comme l'ergot de seigle.

On emploie parfois la digitale dans la pneumonie. Mais, comme cette substance n'agit que vingt-quatre à trente-six heures après son administration, on ne peut la prescrire avantageusement que dès le début, ou bien lorsque les sujets, ayant été déjà soumis à un traitement par la saignée, par les émétocathartiques, se trouvent dans une prostration qui ne permet plus l'emploi de ces moyens. Enfin ce médicament a été employé dans le rhumatisme articulaire aigu, dans les fièvres intermittentes, la fièvre puerpérale, etc.

La digitale est un diurétique dont nous traiterons plus loin dans l'étude des agents modificateurs de l'excrétion urinaire.

La poudre de digitale s'administre aux doses de 10 à 20 centigrammes par jour; la digitaline de Homolle et Quevenne, aux doses de 1 à 4 milligrammes; la digitaline de Nativelle aux doses de 1/4 à 1/2 milligramme.

## V. — ANTIMONIAUX.

Ce groupe comprend l'Antimoine et un certain nombre des composés de ce métal usités en médecine, tels que le tartre stibié, le kermès minéral, l'antimoniade basique de potasse, l'oxychlorure d'antimoine, etc.

**Historique.** — La substance que nous désignons aujourd'hui par l'expression minéralogique de stibine (sulfure d'antimoine naturel), était connue dès la plus haute antiquité. Ainsi Jezabel, voulant apaiser la colère de Jéhu, s'était peint les yeux avec cette substance que les Grecs appelaient *γυναικεῖον* et *πλατύφθαλμον*, parce que leurs femmes s'en servaient pour se colorer en noir les sourcils. Elle est désignée dans Dioscoride par les expressions de *στίμιμ* et de *στίμι*, d'où est venu le mot *stibium*.

Dioscoride et Galien n'y virent dans cet agent qu'une substance dessiccative et astringente. Mais, vers la fin du moyen âge, on administra à l'intérieur, outre la stibine ou antimoine cru, divers agents Antimoniaux que la chimie et la polypharmacie avaient découverts ou inventés, par exemple : le régule d'antimoine (antimoine métallique), le crocus metallorum, le verre d'antimoine (oxysulfures d'antimoine), l'antimoine diaphorétique, le vin antimonié obtenu par la macération du crocus ou du verre d'antimoine dans des vins riches en tartre, tels que les vins du Rhin; d'où résultait la formation d'une petite quantité de tartre stibié qu'on employait ainsi sans le savoir. C'est surtout à Paracelse (1493-1541) qu'est due la promotion des Antimoniaux dans la thérapeutique. On lui attribue le *Triumphwagen* (*Currus triumphalis antimonii*) que d'autres disent avoir été écrit par Basile Valentin, bénédictin d'Erfurth. Mais ce moine paraît n'avoir jamais existé, de sorte que son nom serait le pseudonyme d'un alchimiste resté inconnu.

Quelques années après la mort de Paracelse, parut, en 1664, le livre de Louis de Launay, qui fit répandre l'usage des Antimoniaux, mais devint aussi l'origine de persécutions dirigées contre ces médicaments. La lutte s'accrut au XVII<sup>e</sup> siècle. Tandis que le tartre stibié, qui avait été découvert par Adrien de Mynsicht, en 1631, était recommandé par Renaudot dans son *Antimoine justifié* et dans son *Antimoine triomphant*, livres qui parurent en 1653, Jacques Perreau publiait le *Rabat-joie* de l'Antimoine et inventait cette histoire d'après laquelle plusieurs moines



auraient été empoisonnés par le stibium, d'où l'expression d'antimoine. Le plus ardent et le plus mordant adversaire fut Guy-Patin. Celui-ci appelait le tartre stibié : *tartre stygié*, comme s'il conduisait sur les bords du Styx tous ceux qui avaient le malheur d'en prendre. Mais le jeune Louis XIV, qui se trouvait gravement malade à Calais, ayant été guéri par le tartre stygié, ce médicament vit les persécutions cesser. Il fut réhabilité plus tard par Lémery qui présenta, sur la préparation et l'emploi des Antimoniaux, des aperçus nouveaux et judicieux. Déjà au XVIII<sup>e</sup> siècle, on administrait fréquemment le kermès dont la découverte était due à Glauber. Depuis, les Antimoniaux ont été admis sans conteste dans la thérapeutique, malgré Broussais qui voulait les faire proscrire, et ils ont été étudiés par un grand nombre de cliniciens parmi lesquels je citerai, par anticipation, Rasori, Laennec, Trousseau.

## ÉTUDE PHYSIOLOGIQUE DES ANTIMONIAUX.

Nous commencerons cette étude par le plus important des Antimoniaux, c'est-à-dire par le *tartre stibié*.

**Tartre stibié.**

Ce composé, appelé aussi *Tartre émétique*, ou simplement *Émétique*, est un *Tartrate double d'antimoine et de potasse*, ou mieux *d'antimoine et de potassium*  $C^4H^4(SbO)KO^6 + 2H^2O$ . Il cristallise en octaèdres ou en tétraèdres transparents, qui s'effleurissent lentement à l'air en devenant blancs, sont solubles dans 14 parties d'eau froide, dans 1,88 partie d'eau bouillante ainsi que dans l'alcool. L'acide chlorhydrique précipite le tartre stibié de ses solutions aqueuses, mais le précipité peut se dissoudre, soit dans un excès de cet acide concentré, soit dans un excès d'eau acidulée par ce même acide. Le tartre stibié est également précipité par le tannin.

**Effets locaux.** — Appliquées sur les téguments, les préparations stibiées, telles que la *pommade d'Autenrieth* (tartre stibié, 1 gr.; axonge, 3 gr.), l'emplâtre stibié, etc., produisent une éruption qui présente une certaine analogie avec celle de la variole. Cette éruption consiste en des élevures de couleur rougeâtre, de volume variable, qui, d'acuminées qu'elles étaient d'abord, s'aplatissent, s'ombiliquent parfois, se remplissent d'un pus séreux. Tantôt elles se dessèchent en croûtes brunes, tantôt, et plus souvent, elles crèvent et laissent des plaies suppurantes, excavées, douloureuses, auxquelles succèdent des cicatrices indélébiles.

Les espaces tégumentaires compris entre les pustules, à leur période d'état, sont chauds et plus ou moins colorés en rouge.

**Effets généraux.** — Ingré par un sujet à l'état sain, aux doses de 5 à 10 centigrammes dissous dans un à deux verres d'eau, le tartre stibié provoque, au bout de 5 à 15 minutes, des nausées et des vomissements. Pris aux mêmes doses, mais dissous dans une grande quantité d'eau, dans une bouteille par exemple, il peut faire vomir sans doute, mais il détermine plutôt des effets purgatifs. Administré de cette manière, il constitue ce qu'on a appelé *l'émétique en lavage*. Enfin, lorsqu'on prescrit le tartre stibié à des doses fractionnées et répétées, on arrive à pouvoir en faire prendre chaque jour des doses considérables, 50 centigrammes à 1 gramme, par exemple, sans que cet agent provoque ni vomissements ni effets purgatifs.

Il y a alors *tolérance* du médicament. Mais on observe, dans cette circonstance, des effets généraux, tels que le ralentissement du pouls, l'abaissement de la température et une diminution de la myotilité; en un mot, ce qu'on a appelé le *contro-stimulisme*. Les doses fractionnées, mais néanmoins considérables, sont appelées doses *rasoriennes* ou *contro-stimulantes*.

Tels sont les effets qu'on observe chez l'individu à l'état sain.

Mais, chez un sujet atteint de pneumonie ou de certaines maladies du système nerveux, de chorée par exemple, on obtient d'emblée la tolérance et les effets contro-stimulants, c'est-à-dire, d'une part, l'absence de vomissements et de diarrhée et, d'autre part, la diminution du pouls, l'abaissement de la température et un affaiblissement musculaire.

Ce sont ces effets, variables suivant les doses et le mode d'administration d'un même médicament, qui ont frappé de tout temps l'attention et méritent d'être expliqués.

De ce que le tartre stibié provoque les vomissements au bout de quelques minutes, lorsqu'il a été porté dans l'estomac chez un individu sain, on a conclu que cette substance agissait directement sur l'estomac. Aussi Magendie fut-il étonné lorsque, ayant injecté ce même médicament chez un animal, il observa les vomissements. Il remplaça alors, chez un autre animal, l'estomac par une vessie, et il vit encore les vomissements se produire, d'où la conclusion que le tartre stibié agissait, quelle que fût sa voie d'introduction dans l'organisme, et qu'il n'était pas nécessaire d'invoquer une action directe sur l'estomac. Toutefois, Schiff a démontré que cette dernière action, qui n'est pas nécessaire, n'en existe pas moins, car, dans des expériences qu'il a faites en soustrayant l'estomac aux pressions exercées par les muscles voisins de



cet organe, il a vu l'orifice cardiaque se dilater sous l'influence de l'émétique.

De ce que les vomissements ne se produisent pas lorsque la tolérance est établie, on ne peut conclure que le tartre stibié n'ait pas été absorbé, puisque, d'une part, la sédation du pouls et l'abaissement de la température indiquent une pénétration du médicament, et que, d'autre part, on peut retrouver, à ce moment, de l'antimoine dans le sang et dans les urines. Il faut donc attribuer l'absence des vomissements à une cause physiologique.

Cette cause est la diminution du pouvoir réflexe. Le sujet qui, à l'état sain, prend du tartre stibié, finit par devenir malade, par se trouver dans un état qu'on ne peut sans doute comparer à celui dans lequel se trouve un sujet atteint de pneumonie, mais dont le résultat est le même. Chez le premier, le tartre stibié a produit peu à peu une diminution du pouvoir réflexe, laquelle existe chez le second par suite de la pneumonie, du trouble de la circulation et de l'hématose. De fait, on sait que, chez les malades atteints de pleurésie, de rhumatisme articulaire aigu, de toutes autres affections dans lesquelles l'hématose n'est guère troublée (si ce n'est dans les pleurésies avec vaste épanchement), et où le pouvoir réflexe n'est pas diminué, la tolérance ne s'établit pas d'emblée comme dans la pneumonie.

Les effets purgatifs déterminés par le tartre stibié ingéré dissous dans une grande quantité d'eau, s'expliquent par l'action directe que cet agent exerce sur les parois de l'intestin. Le médicament chemine alors le long du tube digestif en produisant des effets exosmotiques analogues à ceux que déterminent les purgatifs salins. Ces mêmes effets peuvent se produire ultérieurement, lors même que la tolérance est établie, parce que l'antimoine s'élimine par la bile en plus grande quantité que par les urines, et qu'il se trouve alors déversé dans le canal intestinal.

Non-seulement l'antimoine se retrouve dans la bile et dans les urines, mais dans le mucus bronchique et dans la sueur. C'est par cette élimination que nous pouvons nous expliquer, d'une part, les effets des antimoniaux dans les catarrhes bronchiques, et, d'autre part, les éruptions qui se produisent parfois à la peau, surtout dans les endroits où elle est fine, sous l'influence de l'ingestion prolongée de ces médicaments. Ces éruptions sont analogues à celles que détermine localement sur la peau l'application de la pommade stibiée d'Autenrieth.

**Action sur les muscles et les nerfs.** — Le tartre stibié, de même que la plupart des sels métalliques, est un poison musculaire à haute dose. — Injecté dans le sang, chez un chien, aux doses de 50 centigrammes

à 1 gramme, il produit une mort foudroyante en arrêtant instantanément le cœur. A des doses plus faibles, il produit un ralentissement de cet organe, une prostration considérable, une paralysie du train postérieur. Cette paralysie, qu'on observe à des doses fortes mais incapables de produire la mort, est précédée par une excitation du système musculaire analogue à celle que nous avons signalée sous l'influence de la digitale.

Le système nerveux se trouve également excité au début, puis paralysé, ce qui établit un nouveau rapport entre la digitale et les Antimoniaux. Enfin les nerfs de la vie végétative sont atteints aussi bien que ceux de la vie de relation.

Ces diverses actions exercées par le tartre stibié sur les systèmes nerveux et musculaire nous rendent compte des effets généraux déjà signalés. Ainsi les vomissements sont le résultat de l'excitation primitive de ces mêmes systèmes. La prostration extrême est due à la paralysie des muscles; le ralentissement de la respiration est produit par cette même paralysie, à laquelle n'échappent pas les dilatateurs de la poitrine, et par celle du pneumogastrique. Le ralentissement du cœur est déterminé par une action analogue exercée sur la musculature de cet organe et sur ses ganglions automoteurs. En effet, on peut couper le pneumogastrique, ce modérateur du cœur, et le ralentissement n'en persiste pas moins chez un animal soumis à l'influence du tartre stibié. Enfin, la tension artérielle du début est produite par l'excitation primitive générale portant sur les nerfs et les muscles, d'où la diminution du calibre des artéioles et des veines. Plus tard, la diminution de cette tension succède à la paralysie de ces mêmes éléments anatomiques. L'augmentation de l'excrétion urinaire, puis sa diminution, s'expliquent de la même manière, puisqu'elles dépendent des variations de la pression du sang dans les vaisseaux, laquelle est tantôt accrue, tantôt diminuée.

**Action sur la nutrition.** — Non-seulement la circulation et la respiration se ralentissent, mais la calorification diminue. L'abaissement de la température est parfois telle que les sujets sont glacés (*algidité stibiée*); alors la circulation est comme suspendue; le sang paraît se figer dans les vaisseaux, les muqueuses sont cyanosées; de sorte que l'ensemble de ces symptômes et la diarrhée, qui ne fait pas défaut, simulent le choléra à s'y méprendre (*choléra stibié*), état qu'on a observé surtout chez les enfants.

Ces données impliquent nécessairement un ralentissement des phénomènes chimiques de la nutrition, c'est-à-dire une diminution de l'urée de l'acide carbonique. Aucune expérience directe n'a été faite à ce sujet;



mais on peut admettre que cette diminution de l'urée et de l'acide carbonique existe, qu'en un mot le tartre stibié ralentit les combustions, ou, si l'on veut, les phénomènes chimiques de la nutrition.

Nous trouvons d'ailleurs une preuve indirecte de l'action exercée par les Antimoniaux sur la nutrition dans un usage ancien signalé dans la Matière médicale de Geoffroy, et mis encore en pratique en Allemagne, lequel consiste à ajouter du verre d'antimoine (mélange d'oxyde et de sulfure d'antimoine fondus ensemble) à la nourriture des animaux qu'on veut engraisser. L'antimoine est donc, comme l'arsenic, un modérateur de la nutrition, de sorte qu'on pourrait le placer parmi les modérateurs de cette fonction, à côté de l'arsenic, avec lequel il présente d'ailleurs les plus grandes analogies chimiques et physiologiques. Mais, de même que la digitale, il fallait le classer parmi les *névro-musculaires*, parce que le ralentissement de la nutrition semble résulter ici beaucoup moins d'une action primitive exercée sur l'hématose, que d'une action exercée d'abord sur les muscles et sur les nerfs, d'où résulte le ralentissement de la circulation et de la respiration et, par suite, de l'oxygénation (1) de l'hémoglobine. S'il en est ainsi, c'est-à-dire si les Antimoniaux entravent la nutrition, on comprend l'apparition de la stéatose qui a pu être observée dans l'intoxication chronique par ces agents, de même que dans l'intoxication par d'autres poisons, tels que le phosphore, l'arsenic, le mercure et un grand nombre de métaux, enfin très-probablement, dans l'intoxication par la digitale.

**Action sur les sécrétions et les excrétions.** — Les Antimoniaux sont considérés souvent comme activant les sueurs. Trousseau s'est élevé contre cette opinion. En effet, les sueurs qui se produisent pendant les nausées et les vomissements déterminés par les Antimoniaux se produisent également, quelle que soit la cause qui détermine ces mêmes symptômes. L'opinion de Trousseau doit être acceptée; elle est conforme à l'observation, qui a démontré d'ailleurs que lorsque les Antimoniaux étaient tolérés la diaphorèse était nulle ou faible. Si elle se manifeste parfois, on est plus en droit de l'attribuer à la diète à laquelle on soumet souvent les malades ainsi qu'à la faiblesse dont ils sont atteints.

L'expectoration devient plus facile sous l'influence du tartre stibié, parce que ce médicament active la sécrétion de la muqueuse bronchique par laquelle il s'élimine partiellement.

(1) J'emploie cette expression, parce que l'hémoglobine n'est pas oxydée par son contact avec l'oxygène de l'air, mais simplement oxygénée. En d'autres termes, il n'y a pas combinaison de l'oxygène avec l'hémoglobine, mais fixation de l'oxygène sur cette dernière.

Lorsque l'émétique ne détermine ni purgations ni vomissements, il active presque constamment l'excrétion urinaire. Ce fait a été mis en évidence par Trousseau qui l'a rattaché à un principe général d'après lequel toutes les substances qui exercent une sédation sur le système circulatoire activeraient la fonction rénale : ainsi la digitale, la scille, les sels de potasse, etc. ; tandis que les substances qui stimulent le plus énergiquement la circulation augmenteraient la diaphorèse et diminueraient l'excrétion urinaire. Nous reviendrons sur ce sujet dans l'étude des diurétiques.

Mais, en ce qui concerne le tartre émétique, nous ferons remarquer que, lorsque ce médicament détermine un ralentissement trop considérable de la circulation et les symptômes du choléra stibié, l'excrétion urinaire est supprimée.

**Kermès minéral. — Bi-antimoniate de potasse.  
Oxychlorure d'antimoine.**

Le *kermès minéral* est un oxysulfure d'antimoine, ou plutôt un mélange d'oxyde et du sulfure d'antimoine et d'antimonite de soude qu'on obtient en faisant agir le carbonate de soude sur le sulfure d'antimoine. Il se présente sous l'aspect d'une poudre d'un rouge pourpre foncé, veloutée, légère, inodore et insipide.

Le *bi-antimoniate de potasse*, appelé encore *antimoine diaphorétique lavé*, *oxyde blanc d'antimoine* (expression tout à fait impropre) se présente sous l'aspect d'une substance blanche, insipide, qu'on obtient en oxydant l'antimoine par le nitre, et lavant ensuite la masse pour entraîner tout ce qui est soluble.

L'*oxychlorure d'antimoine* est également une substance blanche et insoluble dans l'eau. On l'obtient en traitant par l'eau le protochlorure d'antimoine  $SbCl_3$ , qui se transforme alors en  $(SbO)Cl + H_2O$ , c'est-à-dire en chlorure d'antimonyle hydraté, dénomination préférable à celle d'oxychlorure d'antimoine. Cette substance a été désignée autrefois sous le nom de *poudre d'Algaroth*.

Ces trois substances, et plusieurs autres dont on trouve l'énumération dans les anciennes Matières médicales, par exemple l'oxyde d'antimoine (*fleurs argentines d'antimoine*), l'acide antimonique (*matière perlée de Kerkringius*), etc., ont été usitées dans le but de guérir. Mais on n'emploie aujourd'hui que les deux premières, c'est-à-dire le kermès et le bi-antimoniate de potasse.

Toutes sont insolubles dans l'eau. L'absorption ne peut donc s'en effectuer qu'après leur dissolution dans l'estomac ; or, cette dissolution



s'y opère sous l'influence de l'acide chlorhydrique du suc gastrique. La dissolution du kermès peut même s'effectuer à la longue au contact de salive qui est alcaline. Il se forme alors un antimonite alcalin qui vient s'adjoindre à celui qui existe déjà dans le kermès. Mais, comme l'acide chlorhydrique se trouve dans le suc gastrique en faible quantité, l'absorption se fait lentement, et même une partie de ces médicaments se retrouve dans les fèces.

Toute la question des effets physiologiques des Antimoniaux de ce second groupe réside dans leur faible solubilité. On peut la résumer en disant qu'*administrer le kermès, le biantimoniate de potasse ou oxyde blanc d'antimoine, c'est administrer du tartre stibié à des doses fractionnées*. Aussi provoque-t-on, à l'aide de ces substances, beaucoup moins les nausées et les vomissements que les effets contro-stimulants. En un mot, on obtient d'emblée la tolérance avec les effets physiologiques déjà signalés, tels que le ralentissement de la circulation, l'abaissement de la température et d'autres effets consécutifs à leur élimination par les muqueuses, par exemple, les modifications des sécrétions bronchiques.

Si l'on compare les effets physiologiques de la digitale et de l'antimoine, on voit qu'il existe entre ces effets la plus grande analogie et parfois une similitude complète. Établissons ces rapports remarquables.

La digitale fait vomir, les Antimoniaux font vomir également. Mais, tandis que la tolérance pour la digitale ne s'observe pas, la tolérance pour les Antimoniaux s'établit, tantôt d'emblée (pneumonie), tantôt peu à peu.

La digitale ralentit les mouvements du cœur, abaisse la température, diminue l'urée; elle est éminemment contro-stimulante. Les Antimoniaux produisent les mêmes effets. Toutefois, la diminution de l'urée sous l'influence de ces médicaments n'a pas encore été l'objet de recherches directes. La digitale active l'excrétion urinaire à faible dose, elle la modère à haute dose. Les Antimoniaux agissent de la même manière.

Enfin la digitale excite d'abord, puis paralyse les muscles et les nerfs. Les Antimoniaux agissent d'une manière analogue. C'est par ces actions primitives qu'on peut expliquer les nausées et les vomissements, l'augmentation de la pression artérielle, le ralentissement de la circulation, la syncope et tous les autres symptômes physiologiques et toxiques déjà signalés.

Les Antimoniaux et le sulfate de quinine présentent également des analogies au point de vue de leurs effets; mais on constate également des différences entre ces effets. Ainsi le tartre stibié ne ralentit pas

aussi longtemps le cœur que le fait le sulfate de quinine. Le tartre stibié diminue la tension artérielle, aussitôt qu'il y a tolérance (laquelle peut avoir lieu d'emblée); le sulfate de quinine paraît agir moins vite. Le tartre stibié diminue immédiatement la motricité, comme le font les agents et poisons musculaires métalliques; le sulfate de quinine produit d'abord l'incertitude des mouvements, l'ivresse quinique.

## USAGES THÉRAPEUTIQUES DES ANTIMONIAUX.

L'analogie qui existe entre les effets physiologiques de la digitale de la quinine et ceux des Antimoniaux se poursuit dans leur action thérapeutique. En effet, il est remarquable que plusieurs maladies, telles que la pneumonie et le rhumatisme articulaire qu'on traite par les premiers de ces agents, peuvent être traités par les derniers.

Mais, avant de parler de l'usage des Antimoniaux dans ces affections, il est nécessaire de signaler l'emploi presque universel du tartre stibié comme vomitif. En effet, c'est l'action vomitive de cet agent qui a le plus frappé l'attention des médecins, de sorte que divers auteurs de Traités de thérapeutique tant anciens que modernes (Barbier, Gallier, Bouchardat, Pereira), ont rangé les Antimoniaux dans une classe spéciale de médicaments appelés *émétiques*. Mais le vomissement n'est pas une fonction; c'est un accident que les agents les plus divers peuvent déterminer, que nous provoquons souvent avec le plus grand avantage, mais qui, dans une classification physiologique, ne peut entrer en ligne de compte. Aussi Trousseau et Pidoux, puis Stillé, ont-ils mieux fait de placer les Antimoniaux dans leur groupe des *sédatifs* et *contro-stimulants*. Toutefois ces auteurs n'ont vu que l'effet et non la cause du contro-stimulisme; c'est pourquoi ils auraient mieux fait encore de ranger ce médicament parmi les *névro-musculaires*, puisque, nous fondant sur l'action exercée par ces agents sur les nerfs et les muscles, nous pouvons nous rendre compte non-seulement de leurs effets sédatifs et contro-stimulants, mais de leurs effets émétiques.

**Des antimoniaux employés comme émétiques.** — Parmi les agents capables de produire rapidement les vomissements, le tartre stibié est l'un des plus sûrs. Aussi recourt-on fréquemment à cette substance pour obtenir cet effet. Les états dans lesquels on l'emploie le plus souvent sont: 1° les *intoxications*; 2° l'*angine diphthéritique* et le *croup*.

1° Lorsque l'estomac renferme des substances toxiques, la première indication est de l'en débarrasser au plus vite. Pour cela, on administre 10 à 20 centigrammes de tartre stibié dissous dans un à deux verres



d'eau au plus. On obtient alors rapidement des vomissements et, parfois, des effets purgatifs qui ne peuvent qu'être salutaires (1).

2° Dans l'angine diphthéritique et dans le croup véritable, les vomissements provoqués par le tartre stibié déterminent l'expulsion des fausses membranes et peuvent empêcher ainsi une asphyxie imminente. Mais ce n'est point à cette action purement expulsive et mécanique que se borneraient les effets du tartre stibié, car les vomissements produits par d'autres moyens, à l'aide de l'ipéca par exemple, n'exercent pas une action aussi avantageuse que ceux qui sont consécutifs à l'emploi de ce médicament. Le tartre stibié, dont une partie a toujours été absorbée, lors même que les vomissements ont eu lieu, agit sur l'organisme, il semble s'attaquer à la cause de la maladie en modifiant le sang et s'opposant à l'exsudation plastique. C'est pourquoi, dans ces états morbides, après avoir provoqué les vomissements, on continue l'administration du médicament aux doses de 20 à 40 centigrammes par jour, prises par cuillerées à café d'heure en heure. Mais cette médication doit être maniée avec précaution chez les enfants, qui sont si sensibles à l'action dépressive du tartre stibié. Aussi, comme nous le dirons plus bas, est-il préférable de recourir chez eux à l'ipéca pour provoquer l'élimination des fausses membranes, puis d'employer le chlorate de potasse que nous avons déjà étudié, et qui est certainement jusqu'ici le meilleur remède dans le croup, soit chez l'enfant, soit chez l'adulte.

Nous allons maintenant passer en revue les principales affections où l'on a mis à profit les propriétés antiphlogistiques et contro-stimulantes des Antimoniaux. Parmi ces affections se trouvent : la *pneumonie*, le *rhumatisme articulaire aigu*, la *chorée*. Nous citerons ensuite quelques états morbides où ces mêmes médicaments peuvent être utiles.

**Pneumonie.** — Les Antimoniaux, notamment le kermès et l'antimoine diaphorétique, avaient été administrés parfois au siècle dernier dans la péripneumonie ; mais l'emploi de ces médicaments dans cette maladie était tombé dans l'oubli. Rasori le ressuscita avec le plus grand éclat ; puis Peschier (de Genève), Laennec, Trousseau et Louis le remirent en honneur.

Mais toutes les pneumonies ne peuvent être traitées indifféremment par les Antimoniaux. S'agit-il d'une pneumonie franchement inflammatoire survenue chez un sujet robuste, on peut hardiment se permettre l'emploi de ces agents. Les uns veulent que l'on saigne d'abord,

(1) Je citerai plus loin l'emploi de l'apomorphine qui est un vomitif excellent, plus sûr encore que le tartre stibié.

puis que l'on administre ces médicaments qui, par leur action dépressive, continuent les effets des émissions sanguines qu'il n'est plus alors besoin de répéter. D'après cette méthode, les Antimoniaux ne devraient être administrés que vers le troisième ou le quatrième jour ; mais d'autres veulent qu'on emploie ces agents en même temps que la saignée, ce qui rend la médication beaucoup plus active.

Dès que la pneumonie est déclarée, on pratique donc une saignée, puis on administre les Antimoniaux à des doses variables suivant l'âge du malade, par exemple : le tartre stibié aux doses de 20 centigrammes à 1 gramme par jour, dans une potion gommeuse ou simplement dans de l'eau sucrée ; le kermès aux doses de 1 à 3 grammes ; le bi-antimoniate de potasse aux doses de 1 à 10 grammes dans un looch blanc pour la journée. On fait prendre le médicament d'heure en heure jusqu'à production de nausées, et à des intervalles plus éloignés si les vomissements deviennent abondants. Quand la fièvre est calmée, on diminue graduellement les doses.

Néanmoins « la cessation de la fièvre et même de la plupart des accidents locaux ne doit pas être pour le médecin un motif de renoncer immédiatement et tout d'un coup aux Antimoniaux. Tout au contraire, il faut insister, mais en réduisant graduellement les doses ; c'est le moyen de tenir en bride la phlegmasie, s'il nous est permis de nous exprimer ainsi, et d'empêcher les recrudescences et les rechutes : car c'est en cela surtout que le traitement par les Antimoniaux seuls, ou par les Antimoniaux unis à la saignée et à la digitale, l'emporte sur la méthode des émissions sanguines exclusives. Les saignées, en effet, ont des bornes. Si elles n'ont pas jugulé la maladie, pour me servir d'une expression aujourd'hui consacrée, le médecin qui n'a que cette arme reste impuissant ; tandis que les Antimoniaux et la digitale, qui peuvent être continués, même pendant la convalescence, laissent constamment le malade sous l'influence de la médication qui a arrêté les progrès de la maladie » (Trousseau).

S'il s'agit d'une pneumonie survenue chez des sujets affaiblis, chez des vieillards ou des enfants, on n'usera des Antimoniaux qu'avec sobriété et l'on administrera de préférence, soit le kermès, soit l'antimoine diaphorétique, qui dépriment moins vite que le tartre stibié. Nous avons déjà dit (page 354) que les émissions sanguines devaient être épargnées à ces sujets. Il sera préférable de recourir chez eux à l'emploi de la digitale, qui agit encore plus doucement que le kermès, et même à l'alcool qui possède la précieuse propriété de diminuer le pouls, d'abaisser la température animale, tout en produisant sur le système nerveux une excitation passagère et salutaire.